

Les accords de libre-échange sont bons pour les exportations suisses

Dans le cadre du programme de stabilisation décidé par le Conseil fédéral pour soutenir les exportateurs, l'Osec a pris des mesures pour encourager les petites et moyennes entreprises (PME) suisses à développer leurs activités à l'étranger. Il lui appartient également de mettre en évidence les chances qui s'offrent à ces dernières dans les pays avec lesquels la Suisse a conclu ou est en passe de signer un accord de libre-échange (ALE), en raison du surcroît de potentiel que ceux-ci suscitent pour nos exportations¹.

¹ Pour plus d'informations sur la question: www.osec.ch/stabilisation_fr.

La Suisse a mis en place, par l'intermédiaire de l'AELE, des accords de libre-échange avec 19 États. Selon le Secrétariat d'État à l'économie (Seco), les entreprises suisses ont pu ainsi économiser 420 millions de francs en taxes douanières (2008). Si l'on considère le nombre de PME suisses présentes à l'étranger, on constate que notre pays est fortement tourné vers l'extérieur, comparé à d'autres, et que sa prospérité dépend en grande partie de ses exportations. Il est donc essentiel que la Suisse ne soit pas défavorisée par rapport à ses concurrents à l'entrée sur les marchés. C'est la raison pour laquelle la signature d'accords de libre-échange est d'une importance capitale.

Ils ne profitent pas qu'aux exportateurs

Il faut savoir que les accords de libre-échange ne règlent pas que les échanges de marchandises: ils régissent aussi certains points relevant du commerce des services et des investissements. C'est particulièrement important pour la Suisse, qui est très active dans le secteur tertiaire. S'ajoute à cela le fait que ces accords ne profitent pas qu'aux entreprises exportatrices mais aussi aux consommateurs, qui bénéficient par ce biais de produits meilleur marché et d'un choix plus large. Les fabricants suisses aussi en profitent, car ils peuvent payer leurs produits intermédiaires moins chers et obtenir un meilleur accès aux matières premières dont la Suisse est privée.

La Suisse, ou dans certains cas l'AELE, vient de conclure ou est en passe de signer de nouveaux accords, notamment avec le Japon, le Canada et les États du Golfe. Le Japon et le Canada, au regard de leur importance internationale, ainsi que les États du golfe, un marché en forte croissance, présentent des potentiels dont les exportateurs suisses de-

vraient davantage profiter. Des accords sont également passés avec l'Égypte, la Colombie, le Chili, la Corée du Sud et l'Afrique du Sud. Le cercle de ces pays s'élargit régulièrement et inclura bientôt le Pérou. Les entreprises suisses profiteront avec ces États d'allègements douaniers, dans le domaine des produits agricoles, des biens industriels, des investissements, de la propriété intellectuelle et des marchés publics.

L'Osec montre aux entreprises comment profiter des accords de libre-échange

Pour faciliter la pénétration suisse dans les pays signataires de ces accords, l'Osec – le promoteur officiel des activités économiques extérieures – prend des mesures depuis ce printemps pour fournir un appui aux entreprises d'exportation. Il s'agit notamment de prestations destinées à les aider à démarrer des activités dans les pays avec lesquels des accords de libre-échange ont été signés. Dans un premier temps, une mission économique part en reconnaissance dans le pays, puis l'Osec réalise des études de marché dans les secteurs à haut potentiel commercial. Enfin, il fait connaître les résultats aux PME suisses. Dans ce but, l'Osec propose des services de conseil et met sur pied des séances d'information. Il en a ainsi organisé une dernièrement sur le Japon qui a permis de présenter aux participants avec grand succès les opportunités commerciales qu'autorise le nouvel accord de libre-échange. En octobre, l'Osec mettra sur pied six séances d'information en Suisse sur les possibilités d'affaires au Canada.

Ouvrir de nouveaux débouchés lors des périodes économiques difficiles

C'est justement en période de crise qu'il faut informer les PME des niches, tendances et opportunités qui s'offrent à elles. Les pays avec lesquels la Suisse signe des accords de libre-échange entrent tout particulièrement dans ce cadre. ■



Daniel Küng
CEO de Business Network
Switzerland (Osec), Zurich